

**BUREAUX VIE ETUDIANTE**

Campus Bordeaux  
(Carreire, Victoire, Bayonne, Dax)

Campus Pessac  
(Agen, Bastide, Pey-Berland, Périgueux)

Campus Talence  
(Agen, Gradignan, Mérignac, Villenave d'Ornon)

**FONDS DE SOLIDARITE ET DE DEVELOPPEMENT DES INITIATIVES ETUDIANTES  
« AIDES AUX PROJETS »**

**ASSOCIATION SOUTENANT L'ÉVENEMENT :**

NOM DE L'ÉVENEMENT :

Date(s) et lieu(x) de l'événement :

Subvention allouée :

Budget total :

Factures jointes  A venir

Date de la Commission :

**COORDONNEES DES PORTEURS DU PROJET :**

Nom / Prénom :

Adresse :

Courriel :

Tél. :

Nom / Prénom :

Adresse :

Courriel :

Tél. :

**DEROULEMENT DU PROJET** (description des activités réalisées, modifications éventuelles par rapport au dossier de demande)

**BILAN MORAL** (résultat obtenu, nombre d'étudiants impactés, partenariats développés)

--

**Difficultés rencontrées**

**Points à améliorer**

--	--

***Dossier à retourner dans les trois mois suivant l'événement auprès du BVE vous concernant***

bve.bordeaux@u-bordeaux.fr

bve.pessac@u-bordeaux.fr

bve.talence@u-bordeaux.fr

# Budget réel du projet

DEPENSES			RECETTES		
Libellé	Montant	% total	Libellé	Montant	% total
1. Création et Technique			1. <b>Université de Bordeaux FSDIE</b> Montant attribué		
			2. <b>Association</b> Fonds propres de l'association : Vente de produits : Produits d'activités annexes : Sous-total		
			3. <b>Participation / bénéficiaires</b> Sous-total		
2. Déplacements et Restauration			4. <b>Autres partenaires publics</b> Études :  FSDIE Université Montaigne :  Culture actions CROUS Région : Département : Ville :  Sous-total		
			3. <b>Communication</b>      Sous-total		
4. Divers			5. <b>Partenaires privés</b>      Sous-total		
Actions de prévention					
Sous-total					
<b>TOTAL (1+2+3+4)</b>			<b>TOTAL (1+2+3+4+5)</b>		
<b>Contributions en nature*</b>			<b>Contributions en nature*</b>		
<i>Total contributions</i>			<i>Total contributions</i>		

\* Les contributions en nature s'entendent comme les moyens techniques (locaux, équipement) et humains mis à disposition du projet gratuitement. La valorisation de moyens humains ne peut concerner que du temps de personnel spécifique technique que l'association aurait normalement dû rémunérer pour que le projet soit réalisé. À titre informatif, le smic horaire brut est de 9.76 € (au 1/01/2017).

## QUELLES RETOMBÉES POUR L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX ?

### PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

1. Copie de toutes les factures se rapportant à l'événement au nom de l'association
2. Un exemplaire de chaque document de communication édité pour ce projet
3. Revue de presse, photos ou autre document relatif au projet et à ses retombées
4. Pour les projets dont les factures sont nombreuses, joindre une annexe au budget détaillée et numérotée et convertir en euro, les factures émises dans des monnaies étrangères.

Sans la présentation de l'ensemble de ces justificatifs, l'Association ne pourra plus déposer de demande auprès de la Commission FSDIE Centrale ou de Campus.

***Dossier à retourner dans les trois mois suivant l'événement auprès du BVE vous concernant***

bve.bordeaux@u-bordeaux.fr

bve.pessac@u-bordeaux.fr

bve.talence@u-bordeaux.fr